ART. 7 N° CE720

## ASSEMBLÉE NATIONALE

6 décembre 2013

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1548)

Retiré

## **AMENDEMENT**

N º CE720

présenté par M. Bardy et M. Pellois

**ARTICLE 7** 

A l'alinéa 23, substituer à la première occurrence du mot :
« et »,
le mot :
« ou ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

La demande formulée par l'un des deux ministres seulement peut suffire à engager la saisine du médiateur.

Cette proposition permettrait de rendre le dispositif plus efficace et davantage opérationnel.

En cas de saisine par l'un des deux ministres, l'autre ministre en serait tenu informé.